

# Entreprise : je t'aime, moi non plus

 [abonnes.lemonde.fr/emploi/article/2017/03/17/entreprise-je-t-aime-moi-non-plus\\_5096375\\_1698637.html](https://abonnes.lemonde.fr/emploi/article/2017/03/17/entreprise-je-t-aime-moi-non-plus_5096375_1698637.html)

LE MONDE ECONOMIE | 17.03.2017 à 16h01 • Mis à jour le 17.03.2017 à 16h03 | Par Myriam Dubertrand

Ils étaient 500 à participer à la [Freelance Fair](#), jeudi 16 mars, à Paris. Une première ! « *L'occasion de mettre à plat tous les sujets qui nous préoccupent et de participer à la création d'une identité collective* », explique Antoine van den Broek, cofondateur des espaces de coworking Mutinerie et organisateur de la manifestation.

Selon les chiffres d'Eurostat, ils sont 490 000 dans l'Hexagone à être à leur compte pour vendre leurs prestations intellectuelles aux entreprises : graphistes, développeurs informatiques... « *Une profonde transformation du marché du travail liée à la révolution numérique, à la crise économique – les entreprises sous-traitent pour optimiser leurs coûts, et, pour l'individu, à la quête de sens. L'entreprise n'est plus désirable* », analyse Odile Chagny, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).

« *Etre salarié ? Non merci !* » Jonathan Collings, consultant indépendant en communication spécialisée sur les énergies renouvelables depuis cinq ans, tient à son mode de vie. Côté pile ? La formule offre le choix de ses horaires de travail, une grande liberté de mouvement, bref de l'autonomie. Côté face ? « *Il faut être prêt à gérer des revenus en dents de scie* », prévient Isabelle Blanc, photographe et réalisatrice.

## Conscients de leur fragilité

Le choix du statut à adopter n'est pas toujours évident (micro-entrepreneur, entreprise individuelle, portage salarial...). Sans compter l'épineux problème de la protection sociale. C'est d'ailleurs là un des rares points d'intérêt commun des candidats à l'élection présidentielle : tous veulent améliorer leur couverture sociale.

Enfin, le risque d'être isolé est bien réel, d'où le développement du coworking. Les espaces de travail partagés poussent comme des champignons. La France en comptait plus de 360 fin 2015, trois fois plus qu'en 2013, pour un tout jeune marché d'à peine dix ans. Le magazine *Deskmag* qui fait un état des lieux des espaces de coworking chaque année, en annonce 14 000 dans le monde pour fin 2017.

Les free-lances représentent environ la moitié des usagers de ces lieux. « *Le travail en espace partagé me permet d'évoluer dans un environnement dynamique tant socialement que professionnellement. Je ne me sens jamais seul* », apprécie Jonathan Collings. De nombreux espaces organisent des événements (conférences, ateliers...). Autant d'initiatives qui permettent de se sentir membre d'une communauté. Isabelle Blanc est, elle aussi, enthousiaste : « *L'émulation règne dans une véritable ambiance de travail* ».

Mais les free-lanceurs sont conscients de leur fragilité et ils commencent à s'organiser collectivement sur des plateformes de mise en relation dédiées comme Hopwork et ses 40 000 membres, ou les coopératives d'activité et d'emploi, qui offrent un statut d'entrepreneur-salarié, comme Coopaname ou Kanopé... C'est dans cette dynamique qu'a été créé la Freelance Fair, le premier événement d'envergure consacré au coworking en France.

## « Disruption syndicale »

Côté formation, une Académie des free-lances a aussi vu le jour, [Freelanqr](#), qui propose une formation certifiante. D'une durée de 210 heures sur trois mois, elle est accessible à tous : demandeurs d'emploi et salariés. Au programme : quel statut choisir ? Comment déterminer le montant de ses prestations ? Comment monter son business plan ?... Pour 2017, des sessions sont programmées à Toulouse et à Montpellier. Le coût de 2 600 euros peut être pris en charge à hauteur de 2 500 euros par Pôle emploi pour les chômeurs, ou par le plan de formation ou le Compte personnel de formation (CPF) pour les salariés.

Adrien Vincent, cofondateur de Freelanqr et directeur de la société de portage salarial 2i Portage, ne manque pas de projets. D'abord « *faire de Freelanqr une vraie école inscrite au Répertoire national des certifications*

*professionnelles* », ce qui devrait être une réalité d'ici à la fin 2017. Ensuite, dépasser les frontières de l'Occitanie. « *En 2018, nous ouvrirons notre formation à Lyon, Rennes, Nantes, Lille, Annecy et Bordeaux, avec pour objectif d'accueillir 3 promotions de 15 personnes dans chaque ville par an* ».

Signe de reconnaissance ? Les syndicats, représentants traditionnels des salariés, s'intéressent aux free-lances. A néotraitement, néosyndicat ? La Fédération communication, conseil, culture (F3C) de la CFDT a lancé, fin 2016, [Union](#), une plate-forme syndicale de services à destination des indépendants. Pour 1 % de leur chiffre d'affaires, elle met à leur disposition des logiciels, une assurance, un coffre-fort numérique ou encore une protection juridique.

Stéphane Chevet, secrétaire national en charge du numérique à la F3C, n'hésite pas à parler de « *disruption syndicale* ». « *Il faut dépasser le schéma caricatural des salariés face au méchant patron. Nous voulons nous adapter à la nouvelle donne et construire notre approche en fonction des attentes des free-lances. Notre objectif est de créer un vrai collectif.* » Un collectif indispensable pour faire entendre la voix de ces travailleurs d'un nouveau type. D'après une étude Hopwork/Ouishare présentée à la Freelance Fair, ils sont 97 % à ne pas se sentir représentés dans le débat économique et politique.